

Etablir un testament demande de formulaire santé de corps et d'es

Par mondon, le 07/12/2017 à 13:26

Je voudrais recevoir un medèle de lettre à fournir à mon médecin traitant pour ce qui concerne une attestation de bonne santé de corps et d'esprit me concernant en vue de l'établissement d'un testament

C'esrt sous le recommandation de mon notaire que je formule cette requete. Ce dernier me conseille d'établir cette attestration afin d'eviter toute contestation de la part de mes héritiers post mortem.

Je vous rzmercie

Par youris, le 07/12/2017 à 16:32

bonjour,

vous n'avez pas besoin de lettre, lors du rendez-vous avec votre médecin, vous lui demandez cette attestation.

un testament par acte public se fait par 2 notaires ou 1 notaire et 2 témoins qui peuvent se rendre compte de l'état du testateur à qui le notaire relit le testament.

même avec un certificat médical attestant des pleines capacités du testateur, un testament authentique peut être contesté car ce peut être un certificat de complaisance, et surtout dans certaines maladies, la perte de ses facultés mentales n'est pas constante. salutations